

Début de l'Assemblée Générale : 9 h 30

66 % de clubs présents sur les 25 % requis
82 % des voix sur les 50 % requis

Le Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2023 voté à l'unanimité.

Présentation du rapport moral par le Président Vincent Fleuriot :

Mickaël Louchard questionne sur le report de crédits des classes nautiques vers d'autres classes. Adrien Hurel lui répond.

Jean-François Renault informe que la Région Normandie voit son enveloppe globale diminuer de 15 % et que les conseils départementaux doivent aussi faire des économies. Il indique que le PSF 2025 n'existera pas forcément mais que l'ANS continuera de financer le haut niveau. Il invite à montrer l'utilité sociale des fédérations et de leurs différents échelons.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

L'ensemble des présents remercie Vincent pour ses 16 années de présidence.

Présentation du rapport de comptabilité et du courrier du commissaire aux comptes :

Rapport de comptabilité voté à l'unanimité.

Résultat affecté au report sur 2024-2025 voté à l'unanimité.

Présentation du rapport de comptabilité prévisionnel :

Le rapport de comptabilité prévisionnel 2024 : adopté à l'unanimité moins une abstention.

Jean-François Renault indique que le projet de loi de finance menace de diminuer la subvention ANS et qu'il peut-être présomptueux d'envisager obtenir les mêmes montants.

Jean-François indique que, en revanche, le budget solidarité n'a pas bougé dans le département de l'Eure. Stéphane Durecu indique la même chose pour le département de la Seine-Maritime.

Choix de la date et du lieu de la prochaine Assemblée Générale :

La date du 07 décembre 2025 est votée à l'unanimité. Elle pourrait être remplacée par le 30 novembre ou le 14 décembre. Le lieu est à déterminer par le Comité Départemental 14.

Etat d'avancement du Projet de développement 2022-2025 :

Le Projet de développement est présenté et sa mise à jour est modifiée en fonction des réactions de l'assemblée.

Résultats des votes obtenus pour être membre du Comité Directeur du CRNCK :

1 femme et 12 hommes sont élus au premier tour de scrutin :

Chloé GATUINGT 83 voix

Olivier ROUSSELET 83 voix

David SZLACHTA 83 voix

Oliviers JOUET 78 voix

Bastien CORNOT : 77 voix
Thomas LIBERPRE : 74 voix
Eric VIGNET : 73 voix
Alexandre MAUGER : 71 voix
Stéphane DURECU : 64 voix
Jean-Baptiste HERPERS : 64 voix
Samuel BONVALET : 62 voix
Régis EUDE : 54 voix
Frédéric DAUVIN : 48 voix

Ne sont pas élus :

Mathis POMARES : 61 voix
David LIBERCE : 4 voix
Julin CABANNE : 3 voix
Stéphane DEHAN : 3 voix

Il est précisé que Mathis Pomares n'est pas élu bien que son nombre de voix soit supérieur à celui des derniers élus car les statuts précisent qu'il ne peut y avoir plus de trois candidats issus du même club au sein du Comité Directeur du CRNCK.

Approbation du Président du Comité Régional par l'Assemblée : Approbation favorable à l'unanimité des 84 voix.

Approbation du Bureau du Comité Régional :

Bastien Cornot président, Thomas Liberpré Trésorier, Samuel Bonvalet Secrétaire : Approbation favorable à 79 voix et 5 abstentions.

Représentants du CRNCK aux Assemblées fédérales de 2024 et 2025 :

Bastien Cornot élu représentant par 84 voix
Stéphane Durecu élu représentant par 79 voix
Samuel Bonvalet élu représentant par 70 voix
Suppléant : Stéphane Dehan élu représentant par 12 voix

Avant de clore l'Assemblée Générale, Bastien Cornot remercie l'ensemble des clubs pour son élection et celle du Bureau qu'il a proposé.

Il adresse ses chaleureux remerciement à Vincent Fleuriot pour les 16 années de présidence effectuées et remercie également le club de Belbeuf pour la très belle organisation de la journée.

Fin de l'Assemblée Générale 17 h 10.